

**G
E
P
O
P**  **PICARDIE**
NATURE N° 47



REVUE TRIMESTRIELLE PUBLIEE PAR LE GROUPE ENVIRONNEMENT PROTECTION ORNITHOLOGIE EN PICARDIE

ISSN 0 182 4201

COMMISSION PARITAIRE N° 63860

10 F



Revue trimestrielle publiée par le **Groupe Environnement**
Protection Ornithologie en Picardie
Association régie par la loi de 1901

Affiliée à la **Fédération Française de Sociétés**
de **Protection de la Nature**.
Agréée par les ministères de l'Environnement,
de l'Équipement et de la Jeunesse et des Sports

Siège social : **MUSEE DE PICARDIE**
rue de la République 80000 AMIENS
Secrétariat : **103 rue Octave TIERCE**
80000 AMIENS tel. 22.43.26.88. CCP Lille 872. 02 E

Directeur de la publication : Patrick THIERY

Dactylographie : Colette Thiery

Mise en page : Bernard COUVREUR

SOMMAIRE

Informations p 3 et 4

En Picardie p 5 et 6

Tribune libre p 7

La vie de votre association p 8 à 12

Au calendrier p 13 à 15

Économie et écologie p 16 à 19

Coucou ... me revoilà p 20 à 24

Adhésion / Abonnement p 25

DE SOURCE BRITANNIQUE...

POUR EN FINIR AVEC LES CFC DES REFRIGERATEURS

Le secrétaire d'Etat à l'Environnement, David Trippier, a reçu des milliers de lettres de particuliers demandant comment se débarrasser sans risque de leur vieux réfrigérateur. Il a alors fait appel aux industriels et vient d'annoncer que les autorités locales et le groupe ICI allaient s'associer pour recycler gratuitement tous les CFC des réfrigérateurs ménagers mis au rebut.

ICI a envoyé à toutes les municipalités de Grande-Bretagne une notice sur la procédure à suivre pour retirer les CFC des appareils avant transport à la décharge. Des cylindres leur seront livrés gratuitement et les services municipaux n'auront besoin que d'outils élémentaires pour retirer le liquide.

A l'usine ICI de Runcom, les cylindres contenant le liquide réfrigérant nocif pour l'ozone seront recyclés ou détruits en toute sécurité. A partir de janvier 1991, ICI y fabriquera du KLEA 134 a, un autre réfrigérant sans danger pour l'ozone.

On estime qu'il y a en Grande-Bretagne 30 millions de réfrigérateurs et congélateurs ménagers dans lesquels le lubrifiant contient du réfrigérant aux CFC.

Service de Presse de l'Ambassade de Grande-Bretagne.

LE DEUXIÈME CONTRAT DE PLAN ETAT-S N C F .

Adopté par le conseil d'administration de la SNCF le 15 Février, malgré l'opposition unanime des cheminots et celle du représentant des voyageurs, le deuxième contrat de plan Etat-SNCF se caractérise par un statut quo des relations financières entre l'Etat et la SNCF. L'apurement par l'Etat d'une partie (38 milliards de F) de la dette de la SNCF, présenté avec tapage par le ministre des Transports, est un simple jeu d'écritures car la subvention annuelle de 3,8 milliards qui permettait à la SNCF de la rembourser est supprimée...

En cinq ans, la SNCF investira plus de 100 milliards... dont 45 pour les lignes et le matériel TGV, et 15 pour la région parisienne - soit une augmentation de 50 % par rapport au premier contrat. Mais elle devra financer l'essentiel de ces investissements sur emprunt. Et les

conditions de concurrence rail-route resteront très défavorables au rail, puisque les transporteurs routiers sont avantagés par une politique fiscale équivalente à une subvention annuelle de 15 milliards (source : commission des comptes transports de la Nation) et l'absence d'harmonisation des conditions de travail (temps de conduite).

En pratique, la SNCF va abandonner sa vocation générale de service public et se transformer en entreprise commerciale soucieuse de rentabilité. Elle concentrera ses activités sur les grands axes et les grandes gares (T;G;V; trains complets de marchandises) au détriment du trafic diffus. Le trafic voyageurs augmentera globalement, mais le trafic marchandises stagnera; on prévoit déjà, en cinq ans, une croissance de 30 % du trafic des poids lourds - ce qui en dit long sur l'attention que le gouvernement porte à la sécurité routière, aux économies d'énergie et à l'environnement, et explique sa volonté acharnée d'étendre le réseau routier et autoroutier. Enfin diverses lignes sont menacées de fermeture. Au total, les déséquilibres de l'aménagement du territoire ne pourront que s'accroître.

En définitive ce contrat ne permettra pas, bien au contraire, une réduction des coûts économiques, écologiques et sociaux des transports. Pendant ce temps la Suisse développe - après l'avoir soumis à référendum - son programme Rail 2000 qui garantit une desserte efficace et homogène de son territoire, et lance des investissements impressionnants de ferroutage (transport combiné rail-route).

Jean SIVARDIERE.

LA RECONVERSION A L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Un dossier spécial de NATURE ET PROGRES

Notre société commence à prendre conscience des menaces que font peser les pratiques agricoles actuelles sur l'environnement rural, sur la fertilité des sols à long terme, sur la qualité de l'eau et des aliments - et donc sur notre santé-. Le monde rural est malade de l'agrochimie, chacun le pressent de plus en plus clairement, mais, dans les milieux agricoles, le sujet dérange encore au point que chacun s'ingénie à l'éviter ou se

justifie en affirmant qu'il n'existe pas d'autre solution. L'agriculture biologique apporte des réponses cohérentes, scientifiquement fondées et réalistes à ces questions cruciales pour l'avenir. Reste à les mettre en pratique et à surmonter les difficultés de la période de transition. C'est précisément le sujet que développe le n° 110 de Nature et Progrès consacré à la reconversion à l'agriculture biologique. Un épais dossier de 92 pages où se côtoient articles de fonds, interviews, dossiers pratiques, témoignages et présentations d'exploitations. On n'y trouvera pas le ton racoleur et triomphaliste qui a parfois sévi chez les pionniers de l'agrobiologie mais le discours prudent et pragmatique des hommes de terrain, agronomes, techniciens, conseillers et agriculteurs qui ont largement contribué à sa rédaction. C'est qu'une telle reconversion n'est pas possible partout et qu'elle doit faire l'objet d'un programme progressif à partir d'un diagnostic technique et économique approfondi.

Ce dossier aidera les agriculteurs tentés par l'agriculture biologique à en mieux connaître les techniques, les contraintes et les limites. Il s'adresse aussi aux organismes agricoles, aux structures de développement et de formation (...) mais également aux consommateurs soucieux de la qualité de leur alimentation et de l'avenir du monde rural. Un document de référence qui suscitera, nous l'espérons, de nombreuses vocations.

NATURE ET PROGRES n° 110-111 Hiver 1989-90

JUSTICE

Le Conseil d'Etat, la logique et la Protection de la Nature

Dans un arrêt du 8 Novembre 1989, le Conseil d'Etat a fait preuve d'une logique qui ne peut que satisfaire les protecteurs de l'Environnement.

Il a en effet annulé un jugement du TA de Clermont-Ferrand (33-11-88) qui avait débouté les associations qui demandaient le sursis à exécution contre un arrêté préfectoral autorisant la construction d'une route nouvelle en montagne. Les associations demandaient l'annulation de l'arrêté pour l'absence d'étude d'impact sur l'environnement.

Le tribunal avait répondu que l'étude d'impact n'est pas obligatoire pour les travaux dont le coût est inférieur à 6 millions de francs (art 3 du décret du 12-10-77).

Le Conseil d'Etat réaffirme 2 points très importants :
- dans les cas de réalisations fractionnées, c'est l'ensemble des travaux d'aménagement projetés qui doit être examiné, quant à l'obligation de l'étude d'impact. (à rapprocher du jugement du TA de Strasbourg du 16-05-89, dont nous avons rendu compte dans un n° précédent. Une jurisprudence constante semble se dessiner.)

- lorsqu'il y a absence d'étude d'impact dans un cas où elle est obligatoire, le tribunal est tenu de prononcer le sursis à exécution.

Cette décision très importante renforce l'effectivité du sursis à exécution, cette procédure primordiale pour les actions en matière de protection de l'environnement, hélas si peu souvent accordée. Il est heureux que le Conseil d'Etat lui-même la remette à l'honneur.

Marie-Laure LAMBERT Cellule Juridique
Extrait de la lettre de l'Hérisson - revue de France Nature Environnement

DES GRANDS CORMORANS BAGUES

Les jeunes grands cormorans nés sur le lac de Grand-Lieu (Loire Atlantique) font l'objet d'un baguage coloré associant 2 bagues Darvic sur la patte droite et une sur la patte gauche au-dessus de la bague métallique du CRBPO. 5 couleurs de bagues Darvic sont utilisées : blanc, bleu, vert, jaune et orange.

En cas de contrôle, merci de bien noter la position de ces bagues colorées et d'en informer Loïc Marion, Laboratoire d'Evolution des Systèmes naturels et modifiés, Campus Beaulieu, 35042 Rennes Cedex, ou le CRBPO, 55 rue Buffon, 75005 Paris, qui transmettra.



Les Verts de la Somme réalisent une enquête sur la collecte et le traitement des ordures ménagères.
Il nous paraît intéressant de vous la communiquer. Nous comptons sur vos nombreuses réponses.

ENQUETE

"COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES"

1) LE RAMASSAGE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES SONT-ILS POUR VOUS :

- a/ résolus.....
- b/ en voie de résolution.....
- c/ des problèmes qui s'aggravent.....
- d/ autre (précisez).....

2) DEPOSEZ-VOUS VOS DECHETS :

- a/ dans des petits sacs plastiques sur le trottoir.....
- b/ dans une poubelle individuelle sur le trottoir.....
- c/ dans un container individuel standard sur le trottoir.....
- d/ dans un container collectif de l'immeuble.....
- e/ autre (précisez).....

3) METTEZ-VOUS A PART :

- a/ le verre.....
- b/ le papier et les cartons.....
- c/ les métaux.....
- d/ les plastiques.....
- e/ le compostable (épluchures, restes alimentaires, etc...).....
- f/ autre (précisez).....

4) UTILISEZ-VOUS LA DECHETTERIE SITUÉE CHEMIN DES CARMIIERS (Pour les habitants d'Amiens)

- a/ toutes les semaines.....
- b/ une fois par mois.....
- c/ une fois par an.....
- d/ jamais.....
- e/ ou autre : décharge publique, ramassages privés, etc...(précisez).....

5) POUR Y JETER QUOI ?

- a/ le verre.....
- b/ le papier et les cartons.....
- c/ les "monstres" (meubles, frigo, pneus, etc...).....
- d/ les déchets de jardin.....
- e/ autre (précisez).....

6) AVEZ-VOUS EU DES DECHETS QUE VOUS NE SAVIEZ PAS OU JETER ? PRECISEZ LESQUELS :

.....
.....
.....

7) FAITES-VOUS VOTRE VIDANGE DE VOITURE VOUS-MEME :

- a/ jamais.....
- b/ parfois.....
- c/ toujours.....

Dans les cas b et c, où déposez-vous votre huile usagée :

8) INDIQUEZ LE MONTANT DE VOTRE TAXE D'ORDURES MENAGERES SI VOUS LE CONNAISSEZ :

.....Frs

9) PENSEZ-VOUS QU'IL VAUT MIEUX :

- a/ enterrer les ordures dans la nature.....
- b/ les brûler.....
- c/ les brûler en récupérant la chaleur.....
- d/ récupérer et recycler ce qui peut l'être.....
- e/ autre (précisez).....

10) DANS LA PERSPECTIVE DU RECYCLAGE, ETES-VOUS PRETS A SEPARER :

- a/ le verre.....
- b/ le papier et les cartons.....
- c/ les métaux.....
- d/ les plastiques.....
- e/ le compostable.....

11) SERIEZ-VOUS PRETS A SEPARER LE COMPOSTABLE DU NON-COMPOSTABLE, POUR UNE COLLECTE SEPARÉE (expérience actuelle de Dunkerque, poubelle verte) :

- oui
- non

12) S'IL SE FABRIQUAIT UN TERREAU DE BONNE QUALITE A PARTIR DES DECHETS URBAINS, SERIEZ-VOUS PRET A L'UTILISER ?

- oui
- non

13) S'IL ETAIT ORGANISE UN RAMASSAGE SPECIAL POUR DES PRODUITS COMME LE VERRE, LES PLASTIQUES ET LES PAPIERS-CARTONS, SERIEZ-VOUS PRET A LES GARDER CHEZ VOUS :

- a/ une semaine.....
- b/ deux semaines.....
- c/ un mois.....
- d/ pas du tout.....

14) SI UN ORGANISME DE RAMASSAGE A DOMICILE EXISTAIT, SERIEZ-VOUS PRET A LE CONTACTER ?

- oui
- non

SI OUI, POUR QUEL TYPE DE DECHETS.....
.....

15) HABITEZ-VOUS :

- a/ une maison individuelle avec jardin.....
- b/ une maison individuelle sans jardin.....
- c/ un immeuble collectif avec vide-ordure.....
- d/ un immeuble collectif sans vide-ordure.....
- e/ une maison isolée.....

16) DANS QUELLE RUE HABITEZ-VOUS ?.....

17) DANS QUEL QUARTIER ?.....

18) COMBIEN DE PERSONNES VIVENT DANS VOTRE FOYER ?.....

19) QUELLE EST VOTRE PROFESSION ?.....

ET CELLE DE VOTRE FEMME OU DE VOTRE MARI ?.....

VOS REMARQUES ET SUGGESTIONS :

.....
.....
.....
.....

RENOVOYER CE QUESTIONNAIRE A :

LES VERTS DE LA SOMME
GILLES MAIRESSE
71, rue Léon DUPONTREUE
80 080 AMIENS

Les résultats de cette enquête seront publiés dans PIQ'VERT le journal des Verts de Picardie.
Abonnement au tarif de 40 Frs pour un an par chèque à l'ordre des "Verts de Picardie" à :
Thierry BILLET, 80260 VILLERS-BOCAGE

CHRONIQUE REBELLE : REPOS ET REFLEXION

A chaque instant ici ou là , la nature et non l'environnement qui évoque une vision trop anthropocentrique du monde - est, dans notre voisinage même, violemment agressée.

Les visionnaires qui essaient, dans les associations, de convaincre l'opinion publique de la nécessité urgente de donner la priorité à sa défense n'ont pratiquement pas de succès.

Mais usent-ils de bonnes méthodes pour faire partager leur conviction ?

Dès qu'il y a "problème" commence, de leur part, avec une grande générosité, une série d'actions maintenant un peu stéréotypées qui épuisent leurs faibles moyens en finances, en temps, et en hommes.

Tout d'abord, disent-ils, priorité à l'information, mot sacré qu'il ne faut jamais critiquer, alors que la formulation de l'information efficace est difficile à mettre au point pour qu'elle soit retenue ; en effet, le cerveau accumule les nouvelles comme la terre les vestiges archéologiques, et bientôt les oublie.

Ensuite la pétition : impression de formulaires, distribution et recueil des signatures. Or combien de pétitions sont restées inefficaces ? pratiquement toutes. Seule celle de la défense du parc de la Vanoise a impressionné Pompidou et touché son but.

Aucune autre n'a abouti : qu'en sera-t-il de celle sur les éléphants ? il paraît toutefois qu'un mouvement d'opinion les a déjà sauvés en 1906. Et la pétition en faveur de l'Antarctique ?

Enfin , appel aux enfants : Un grand concours pour les mobiliser. Pour la protection des rhinos avec un ambassadeur...

Les caves de l'exposition "d'Ours en Ours" sont pleines de dessins... Vous savez bien que les enfants n'ont pas accès au pouvoir et que la société se charge de leur faire oublier leurs vertus.

Il y a aussi les motions qui, rédigées dans la souffrance, disparaissent comme les feuilles d'automne, et il ne faut pas oublier la fabrication de gri-gri : macarons, autocollants, maillots....etc.

Et pendant ce temps-là le pouvoir politique seul capable d'efficacité reste non pas indifférent mais impuissant, vivant dans la crainte de déplaire à ses futurs électeurs qu'il ne consulte jamais une fois élu, si bien que dans un régime démocratique il faut descendre dans la rue pour faire connaître son opinion.

Et c'est encore plus facile si on a un fusil.

Cela , les défenseurs de la nature ne peuvent ni le faire, ni même l'admettre. (voir l'éditorial de M;GALLOIS, in COURRIER DE LA NATURE n° 120)

Donc nos méthodes d'intervention sont peu efficaces. Alors pourquoi persévérer ? Bien sûr , une... des... voix s'élèveront toujours pour dire : c'est mieux que rien, il faut agir.

Eh bien, non ! il faut réfléchir pour faire sentir à nos contemporains comment il y a eu des hommes qui ont marché avec douceur sur la terre (1).

En attendant, foutez-moi tous les bulldozers à la poubelle afin que nous ayons le calme nécessaire à la réflexion.

Joseph HERBET.

(1) L'HOMME FACE A LA NATURE,

la crise spirituelle de l'homme moderne. par S. NASR, Buchet Chastel 1978.

VOUS AVEZ DIT BUSARD !

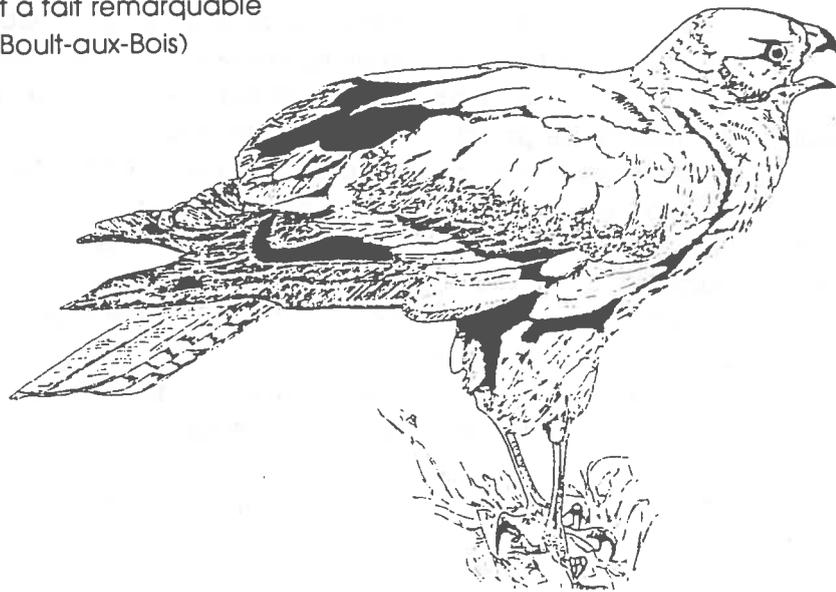
Les busards sont des rapaces de taille moyenne, aux longues ailes étroites et possédant une queue allongée. Trois espèces nichent dans notre région, le Busard des roseaux, les Busards cendré et Saint Martin. Ces deux derniers, que l'on regroupe sous le terme de "Busard gris" du fait de la couleur grise des mâles, ont vu leur milieu de vie (friches, prairies naturelles...) disparaître. Pour nicher, ils se sont donc rabattus sur des milieux de substitution. Ils occupent maintenant, essentiellement les cultures céréalières. Mais hélas, les machines agricoles détruisent souvent les jeunes au nid lors de la moisson.

Afin d'éviter la destruction des nichées, des associations de protection de la nature coordonnées par le Fonds d'Intervention pour les Rapaces (FIR) interviennent sur le terrain. Le GEPOP en fait partie et chaque année, depuis 8 ans, il mène cette action.

Elle consiste à repérer les couples de ces rapaces, de localiser le nid et en fonction de l'état d'avancement de la nichée, la déplacer ou laisser un carré de céréales sur pied autour du nid.

Ce travail demande beaucoup de temps et en général, peu de gens se mobilisent. Je lance donc un appel à vous, membre du GEPOP afin que vous participiez à notre action pour la préservation des Busards qui rappelons-le sont en voie de disparition. Vous pouvez nous signaler rapidement les Busards que vous observez en mai juin juillet en téléphonant au 22 43 26 88 (Répondeur)

Pour plus de renseignements, je vous conseille la lecture du dernier numéro de La Hulotte (n° 63) "Le Baron gris" qui est tout à fait remarquable (La Hulotte 08240 Boulton-aux-Bois)



L. GAVORY.

Nous recherchons parmi vous des personnes susceptibles de tenir un stand GEPOP :

Dimanche 17 Juin : fête des Verts de Picardie à COMPIEGNE, regroupant une cinquantaine de stand d'associations et d'organismes divers.

Dimanche 30 Septembre : foire Eco- biologique à SEPTMONTS dans l' AISNE (6 km de SOISSONS)

envoyez vos candidatures rapidement au GEPOP Musée de Picardie 80000 AMIENS.

En vue de la réalisation d'une exposition sur les reptiles et les amphibiens de Picardie, nous recherchons des diapositives sur ces animaux.

contact :
Laurent GAVORY

Nous disposerons probablement bientôt d'un nouveau local, place Vogel à Amiens. Nous serons installés avec la Société Linéenne Nord-Picardie et l'Association Bio-Géo dans une maison des Sciences et de l'Environnement, à l'initiative de la municipalité d' AMIENS.

INFORMATIONS DU GROUPE PHOQUES

LES PHOQUES

Une dizaine ont passé l'hiver en Baie de Somme, ils sont toujours là ! Apparemment, ils ont bien supporté les tempêtes. Quelques individus ont été observés en Baie d'Authie et Baie de Canche.

LES PROJETS

Pour 1990, plusieurs orientations ont été définies et un certain nombre de projets ont été déposés afin d'obtenir les financements nécessaires à leur réalisation. Plusieurs organismes ont été sollicités : collectivités territoriales, Ministère de l'Environnement, Jeunesse et Sport. Nous attendons toujours des réponses.

Les actions proposées sont les suivantes :

- mise en place d'une surveillance estivale de la colonie de la Baie de Somme qui constitue une action primordiale qu'il faut impérativement mettre en place.
- information du public sur la colonie de phoques veaux marins de la Baie de Somme par la réalisation d'une exposition et d'un dépliant.
- dénombrement des Phoques sur les côtes de la Manche-Est en collaboration avec d'autres associations. (GMN - G;O NORD)
- poursuivre la formation du personnel des Centres de Soins à la Crèche de Pieterburen (Pays-Bas).
- sensibilisation des organismes sportifs et de loisirs au problème de vulnérabilité des oiseaux et des Phoques en Baie de Somme.

Le budget total avoisine les 230.000,00 F.

ET QUE CA SAUTE

La Baie de Somme est un site où sont détruits annuellement environ 100 tonnes d'anciens engins de guerre. Il s'agit d'explosifs en tout genre : obus, bombes, grenades, etc... provenant des deux dernières guerres mondiales. Ces destructions sont pratiquées par la Sécurité Civile (service de déminage) à raison de 6 à 12 explosions par jour durant 3 jours successifs, d'octobre à mai ; une fois par mois lors des marées de vives eaux.

Elle procède de la façon suivante : lors de la marée basse, au milieu de l'estuaire à environ 2 kms du rivage sur le Domaine Public Maritime, les engins sont enterrés dans le sable à faible profondeur (fourneaux). Lorsque la mer est haute, l'eau recouvre tout et l'explosion est alors provoquée.

A ce moment de la marée, les Phoques se trouvent dans l'eau et se déplacent dans l'estuaire. Il y a donc risque pour eux ,

S'ils se trouvent au dessus des fourneaux juste au moment de l'explosion : ils sont déchiquetés, et dans un rayon de 500 m autour de ceux-ci, ils risquent de recevoir des éclats. L'onde de choc sous-marine créée par l'explosion peut aussi les affecter, les effets se font sentir à des distances variables. L'onde se dissipe après avoir rencontré plusieurs obstacles : si, dans son déplacement, elle traverse un corps vivant (non homogène) un Phoque par exemple, elle libère de l'énergie qui provoque des lésions de gravité variable pouvant entraîner la mort de l'animal.

Jusqu'à l'automne 1989, la fréquentation de la zone de tir par les Phoques n'était pas certaine. Mais depuis le printemps de cette même année, les animaux utilisaient un reposoir proche du lieu des explosions. Cela laissait supposer la présence de Phoques lors de la marée haute à cet endroit. Ceci fut constaté fin septembre et début octobre, soit juste avant les premières explosions. Le G E P O P prit immédiatement contact avec la sécurité civile, et ensemble une solution a été recherchée. Elle consiste à prospecter la zone de tir en zodiac juste avant les explosions, afin de repérer les Phoques et les obliger à quitter la zone. En octobre, sur trois jours de prospection au moins trois Phoques ont été éloignés de la zone !

3^e MERCREDI 28 MARS 1990
 PICARDIE MATIN N° 4100

Cayeux : « B.B. » a rendu Martial à la mer

Brigitte Bardot a rendu hier Martial, le veau marin, à son père. Le phoque apprécie maintenant les joies de la Manche.



En baie de Somme B.B. et Bougrain-Dubourg rendent la liberté à "Martial"

Six mois après avoir été recueilli sur la plage de Merlimont, "Martial", un jeune phoque veau-marin, a été remis en liberté, hier, en baie de Somme, par une marraine et un parrain prestigieux : Brigitte Bardot et Allain Bougrain-Dubourg.

Si un tel parrainage peut paraître exceptionnel, l'histoire de Martial ne l'est pas. Alors âgé de deux ans et demi, souffrant de déshydratation, sous-alimenté et portant de nombreuses lésions sur la peau, le phoque est confié, en décembre dernier, aux soins du Groupe environnemental de protection ornithologique en Picardie (G.E.P.O.P.)

lesquels, après lui avoir prodigué les premiers soins, le dirigent vers les Pays-Bas où il sera soigné durant quatre mois dans la clinique des phoques de Pieterburen. Quatre mois pour lui permettre de retrouver son poids : aujourd'hui 50 kilos contre 13 au mois de novembre.

Et c'est sans doute impressionné par la présence de B.B. et Allain Bougrain-Dubourg, que Martial aura regardé l'eau libre, hier vers 16 h, à proximité du phare du Houdel. De sa cage à la mer, deux haies humaines s'étaient formées, deux rangées de personnes, dont certains étaient des spécialistes en

B. B. phoque... Martial, le jeune phoque, a été remis à la mer, hier, près du Houdel par Brigitte Bardot...

Étaient-ils venus pour Brigitte Bardot ou pour l'animal ? Mystère... Ils étaient en fait cas nombreux, très nombreux, les curieux, hier, vers 16 h, sur la plage, près du Houdel, à la hauteur du blockhaus, pour assister à la remise en liberté de Martial, le petit phoque veau-marin, par Brigitte Bardot et par Allain Bougrain-Dubourg. Les journalistes, eux aussi, étaient nombreux, pour plus d'un détail même quelques mauvaises langues.

Résultat des courses : vers 16 h, lorsqu'Allain Bougrain-Dubourg ouvrit la petite caisse à quelques mètres de l'eau, devant la meute de caméras, Martial paranoïa. Et revint vers le banc de sable au loin et mit les pattes en l'air.

En effet, le samedi 30 septembre dernier, ce veau-marin était récupéré sur la plage de Merlimont par les pompiers de Berck. Ces derniers prévirent le Parc ornithologique du Marquenterre qui envoya une équipe sur le lieu. Deux membres du G.E.P.O.P. (Groupe environnemental de protection ornithologique en Picardie) lui prodiguèrent les premiers soins et lui introduit dans la gorge, une solution réhydratante. Parallèlement, le Centre de recherche et de recherche pour



Les photographes n'ont pas perdu de vue Martial (Photo: G. Crigier)



Bonne chance Martial

qu'il avait été séparé de sa maman, vraisemblablement à cause d'un dérangement à son sujet. Elle avait été séparée de sa maman, vraisemblablement à cause d'un dérangement à son sujet. Elle avait été séparée de sa maman, vraisemblablement à cause d'un dérangement à son sujet.

Arrivèrent les premiers bulletins de santé : Martial, âgé de deux mois et demi, pesait que 13,5 kg - alors qu'il en avait eu pour 30 l'année précédente. Ce constat était alarmant. Les vétérinaires de Pieterburen, aux Pays-Bas, étaient intervenus et transfert de la bête fut organisé.

Ces derniers temps notre petit bonhomme avait repris du poil de la bête puisqu'il avait atteint le poids respectable de 80 kg. Certes, cela ne lui aurait pas permis de s'adonner au surf sur les bancs de sable mais, tout le monde attendait que Martial soit remis en liberté. Les chasseurs manifestaient des vœux irréductibles : ils voulaient que Martial soit remis en liberté. Les chasseurs manifestaient des vœux irréductibles : ils voulaient que Martial soit remis en liberté.

Autre absence très remarquée, celle des hommes politiques de tout bord. Des maîtres de la langue affirmèrent qu'ils avaient préféré ne pas se montrer au côté des phoques. Les électeurs n'avaient pas le temps de voter. Les candidats n'avaient pas le temps de se présenter. Les journalistes n'avaient pas le temps de rédiger leurs articles. Les téléspectateurs n'avaient pas le temps de regarder la télévision. Les citoyens n'avaient pas le temps de vivre.

Martial, le bébé phoque, ne voulait pas quitter B.B.

était âgé d'environ deux mois et demi et son poids n'était que de 13,5 kilos, alors qu'à cet âge il doit peser trente ! Il s'agit d'un phoque séparé trop tôt de sa mère. Dès son arrivée, il a été placé en quarantaine et a suivi une thérapie à base de réhydratation.

Le 31 septembre dernier, Martial était récupéré sur la plage de Merlimont, par les pompiers de la brigade de Berck. C'est au Centre de recherche des phoques de Pieterburen, aux Pays-Bas, qu'il a été soigné pendant quatre mois. Les spécialistes en ont donné les premiers soins en lui administrant une solution réhydratante. Le Centre de recherche des phoques de Pieterburen, aux Pays-Bas, qu'il a été soigné pendant quatre mois.



Brigitte Bardot et Allain Bougrain-Dubourg l'ont remis en liberté, hier, en baie de Somme.

LA VOIX DU NORD

GRAND QUOTIDIEN D'INFORMATION

La région

Brigitte Bardot et Allain Bougrain-Dubourg l'ont remis en liberté, hier, en baie de Somme.

DES PARRAINS CÉLÈBRES POUR « MARTIAL »

PICARDIE NATURELLE

Nous avons, également prévenu les autorités (Préfecture, Ministère) de cette menace qui pèse sur les Phoques. Mais à l'heure actuelle, la situation n'a pas évolué. Simplement la quantité d'explosif est moins importante à chaque explosion, mais elles sont plus nombreuses et il est possible de moduler la période de tir, mais c'est encore très insuffisant. En effet le

G E P O P doit à chaque série de tir mobiliser en semaine au moins deux personnes (bénévoles, rappelons-le) pour assurer, en bateau, la surveillance de la zone. Tous les frais sont à sa charge !

Pour le G E P O P, ceci n'est qu'une solution d'attente puisque le problème n'est pas résolu : en fonction des conditions météorologiques, la sortie en bateau n'est pas toujours possible, et quand elle l'est, l'éloignement des Phoques par rapport à la zone d'explosion ne les dispense pas d'être affectés par l'onde de choc. Le problème reste donc posé !

En octobre dernier, plusieurs articles sont parus dans la presse locale accusant injustement les Services de déminages. Les démineurs ne sont absolument pas responsables, ce n'est pas d'eux que dépend le choix du site des explosions. Nous tenons à préciser que le responsable de cette équipe est tout à fait ouvert à nos préoccupations et qu'il a fait tout son possible pour faciliter notre intervention. Ceci est assez rare pour être signalé.

MATERIEL

Le G E P O P dispose désormais d'un "zodiac", financé par le Ministère de l'Environnement (Direction de la Protection de la Nature) pour l'étude et la protection des Phoques de Baie de Somme.

THERESE.....

Fin Février, A. LASTAVEL, 'SPA de DUNKERQUE, recueille une jeune femelle de Phoque gris pesant 26 Kg. Il prévient vers 14 H. la Crèche de Pieterburen et à 18 H. le phoque quitte le sol français. L'animal était maigre et affaibli. Elle est porteuse du virus P D V. Actuellement, elle est toujours en soins en Hollande.

SURVEILLANCE 1989

Avec l'aide du W W F France, nous avons mis durant la période estivale 1989. Ce suivi devait groupe et surtout celle d'éventuelles femelles passés à suivre les Phoques. Elles ont permis de mieux connaître la biologie de l'es-



naissance. en place une surveillance de la colonie permettre d'assurer la protection du suivies de jeunes. 50 journées ont été d'apprécier la fréquence des dérangement et surtout de constater l'absence de

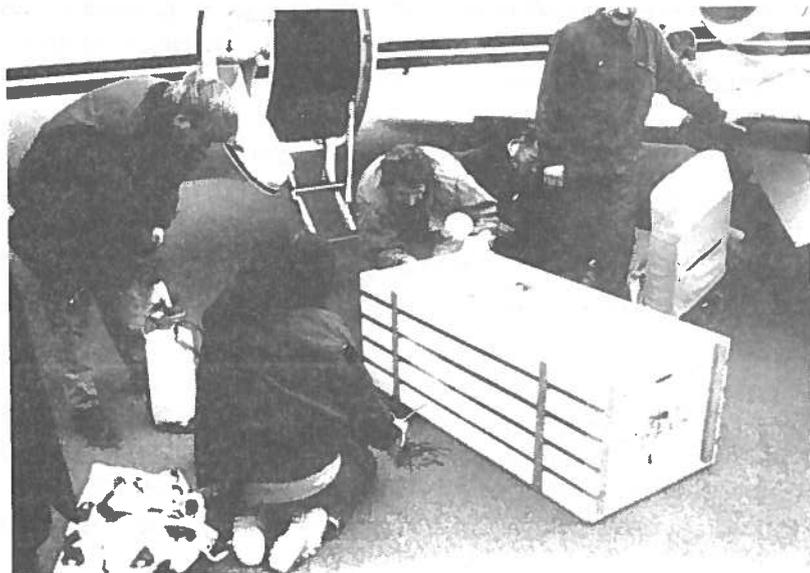
Cette opération devrait être reconduite cette année. Nous y reviendrons.

RELACHER DE "MARTIAL"

MARTIAL, vous vous souvenez, c'est le petit Phoque veau marin qui avait été trouvé à Merlimont, complètement affaibli et que l'on avait envoyé en soins à la Crèche de Pieterburen (voir P N; N° 46). Contrairement à ce qu'avait annoncé un peu rapidement notre directeur de la publication, il n'a pas été relâché aux Pays-Bas.

En effet, le 27 Mars, il regagnait les eaux de la Baie de Somme. Cette remise en liberté a été faite avec beaucoup de bruit. Il fallait marquer l'événement. Pour l'occasion, en collaboration, avec Allain BOUGRAIN DUBOURG, nous avons organisé la venue de Madame Brigitte BARDOT. Ces deux personnalités de la Protection animale en France ont accepté de venir en Baie de Somme, soutenir l'action du G E P O P et des autres associations de Manche-Est pour la protection des Phoques.

Vers 14h 10, le petit phoque arrivait au Touquet par avion. Pour la petite histoire, signalons que le voyage de retour de MARTIAL était prise en charge par l'Ecole Gouvernementale de Pilotage des Pays-



Bas de Eelde qui avait parrainé le petit veau marin français. Avec Brigitte Bardot et Allain Bougrain Dubourg, nous accueillons Lenie't Hart (directrice de la Crèche), John de Boerr (garde côte), Peter Hausterhaun (Biologiste qui a identifié le virus qui a tué les phoques et mis au point un vaccin), et 4 élèves de l'Ecole de Eelde. Après les présentations faites et quelques photos, nous gagnons rapidement en voiture le HOURDEL, car Martial devait être remis à l'eau sans tarder. Sur place, certainement plus de 300 personnes étaient présentes. Le Phoque était descendu dans sa caisse (spécialement faite pour l'occasion nous a

précisé Lenie't) jusqu'au bord de l'eau. Là, Lenie't, Brigitte et Martial posaient pour les Photographes très nombreux (plus de 20) et le petit phoque qui avait été marqué par une tâche rouge à la nuque s'en allait à l'eau après quelques hésitations. Ensuite les personnalités présentes étaient interviewées ; ils n'ont pas manqué d'insister sur les menaces qui pèsent sur les Phoques de Baie de Somme et demandaient que l'enquête publique sur la création de la Réserve Naturelle soit lancée.

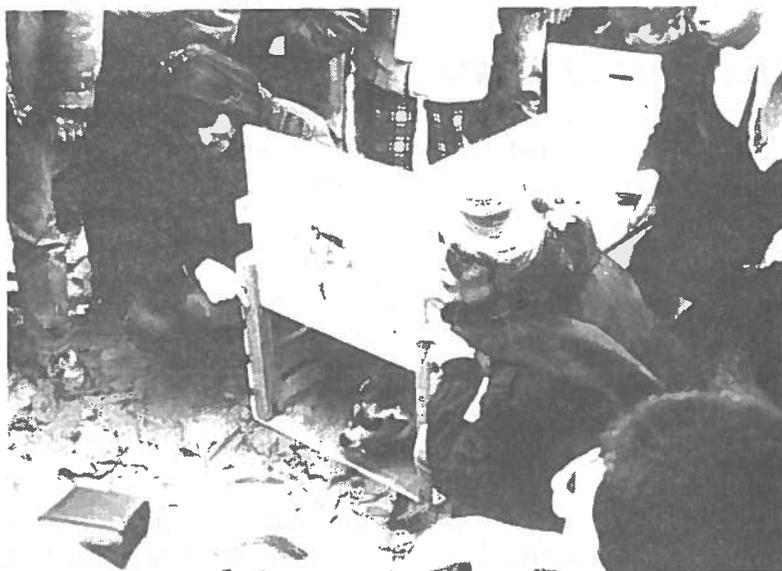
Ensuite Brigitte Bardot et Allain Bougrain Dubourg ont regagné Le Touquet et nous sommes allés en compagnie des personnalités, à la conférence de presse au Centre Loisir Jeunesse de CAYEUX SUR MER.

Nous remercions particulièrement Monsieur le Directeur de Cabinet du Préfet, Monsieur le Délégué Régional à l'Architecture et à l'environnement, Monsieur le Directeur de la Protection Civile, Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement, MM. les vétérinaires des Services de Vétérinaires de la Somme qui étaient présents et regrettons l'absence des élus. Apparemment la protection de la seule colonie française de Phoques veaux marins ne semble pas les préoccuper. Ou peut-être ont-ils craint une manifestation hostile des chasseurs, comme le bruit en avait couru les jours précédents ? Dans ce cas, il n'aurait pas été bon de s'afficher avec les "écologues".

A ce jour de nombreux articles ont paru dans la presse et nous espérons qu'il en sortira d'autres (Amis lecteurs, si vous en voyez, envoyez nous en une copie). Un reportage est passé sur FR 3, A 2, et la cinquième. Affaire à suivre !

L. GAVORY.

Article dans la revue THALASSA
Dans le numéro de mai ou de juin, un
article sur les Phoques de la Baie de
Somme paraîtra. A ne pas manquer !



Nos sorties sont gratuites et ouvertes à tous.

Pour l'observation des oiseaux, des jumelles et une longue vue sont mises à votre disposition.

du 24 au 27 Mai :

Assemblée Générale de FRANCE-NATURE ENVIRONNEMENT, la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature à LILLE (voir programme ci-après)

Samedi 9 et Dimanche 10 Juin :

journées nationales de l'Environnement (voir programme ci-après)

Dimanche 24 Juin :

journée de découverte des différents milieux de la côte picarde.

durée la journée, repas tirés du sac.

Rendez-vous à 9 h à l'extrémité sud de l'esplanade de CAYEUX sur MER. Visite des bas-champs du hâble d'Ault à la recherche des oiseaux qui y nichent (Tadorne, Gravelot, Traquet motteux...) durée la matinée

Rendez-vous à 13 h. au port de plaisance de ST VALERY SUR SOMME en face du Magasin Latitude 50, étude et observation des Phoques venant se nourrir dans le Port durée l'après midi

Rendez-vous à 21 h. au départ du chemin d'accès à la mer de ST QUENTIN EN TOURMONT, observation d'oiseau au crépuscule et notamment l'Engoulvent d'Europe que nous essaieront d'attirer à la repasse.

**JOURNEES NATIONALES DE L'ENVIRONNEMENT
9 et 10 JUIN 1990.**

A l'occasion de ces journées, le GEPOP organise un ensemble d'action dont le thème sera
" **DES ESPECES ANIMALES MENACEES DANS NOTRE REGION**".

Quelques sorties sur le terrain sont prévues. Nous ferons découvrir au public, ces espèces menacées et parleront des atteintes qu'elles subissent. Plusieurs articles devraient paraître dans la presse et une exposition sur ce thème sera réalisée et présentée.

EXPOSITION:

le 9 - HAM (Somme) - Esplanade du Château de 9 h à 19 h.

le 10 - PERONNE (Somme) - Boulevard des Anglais, en Face du Sacré Coeur de 9 h à 19 h.

SORTIES -

- le Phoque veau marin le 10.

rendez-vous phare du Hourdel (en Baie de Somme - Cayeux sur Mer) à partir de 12 h.

- le Cerf - le 10

rendez-vous Parking du L E P de Breuil le Vert (près de Clermont) 8 h.45

Carrefour de la Belle Croix en Forêt d'halatte (près d'Aumont) 9 h. 30

Carrefour de la Belle Croix en Forêt d'halatte (près d'Aumont dans l'Oise) 14 h.

- Les oiseaux menacés des marais

le 9

R.V. à 9 h 30 au stand à HAM

à 15 h à PERONNE en face du Sacré Coeur.

le 10

R V à 9 h. à St Christ-Briost (face à la Mairie) la journée (près de Péronne dans la Somme)

le 10

R V à 9 h. à LA CHAUSSEE TIRANCOURT (face à la Mairie) la journée- (à 10km à l'Ouest d'Amiens)

- Les Busards cendré et Saint Martin

le 10

RV à 14 h 30 à VIGNACOURT place de l'Eglise (15 km Nord Ouest d'Amiens)

- Les oiseaux menacés du littoral - SORTIE BAIE DE SOMME -

le 10

R V à 10. h au Parking de LA MAYE (la journée) (à l'embouchure de la Maye au nord du Crotoy)

le 9

R V à 9 h à la gare de NOYELLES sur Mer SORTIE AU HABLE D'AULT

- Les oiseaux menacés des pâtures humides

le 10

R V à 9 h 30 à BEAUTOR (en face de la Poste)(Aisne) et à 14 h 30 à BEAUTOR (en face de la Poste)

-Les oiseaux menacés du bocage

le 9

RV; à ERAMECOURT à l'église à 8 h 30

**XXII ème CONGRES NATIONAL DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
(F F S P N) 24 - 25 - 26 - 27 MAI 1990 à LILLE
organisé par NORD-NATURE**

LIEU DU CONGRES :

Deux bâtiments très proches l'un et l'autre :

- accueil et centre du congrès à la MAISON DE L'EDUCATION PERMANENTE (MEP), 1 place Georges Lyon.
- activités complémentaires : MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT (MNE), 23 rue Gosselet

ACCES

par train : gare SNCF de Lille + trajet à pied 25 mn. ou métro : station "gare", descendre à "République" ou bus n° 13 de la gare direction Seclin les Euwis arrêt Bd. Lebas.

par automobile, autoroute Paris-Lille - Parking Boulevard J.B. Lebas.

Contact : Tél. 20.91.71.67

PROGRAMME : 1ère partie

*** Les manifestations dont l'annonce est précédée de trois astérisques sont publiques.

Mercredi 23 Mai : 14 h. Installation des stands et des expositions à la Maison de l'Education Permanente (MEP) et à la Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE) de Lille.

Jeudi 24 Mai : Matin 9 h. Installation des stands et des expositions.

Après-midi 14 h - 18 h. 30 : Accueil des participants au congrès.

*** Ouverture des stands et des expositions au public. Une participation aux frais sera demandée au public, mais la visite sera gratuite pour les membres de France Nature Environnement inscrits au congrès.

Vendredi 25 Mai : Matin 9 h - 12 h. Réunion de travail, conclusions des travaux du réseau tourisme (Lille MEP ou MNE)

*** ouverture des stands et des expositions au public.

Après-midi 14 h - 18 h.30 *** ouverture des stands et des expositions au public

15 h. *** DEBAT PUBLIC A LA MEP SUR LE THEME "TOURISME ET ENVIRONNEMENT"

soir : Mini C.A. pour la mise au point des questions au Ministre (réservé aux membres du Conseil d'Administration de France Nature Environnement) Projection éventuelle de films

PROGRAMME 2ème partie

Samedi 26 Mai : Matin 8 h - 11 h. Assemblée Générale statutaire de France Nature Environnement à la MEP.
9 h; - 11 h : Parallèlement voyage de presse organisé pour les journalistes présents .

11 h. 30 - 12 h. *** ouverture des stands et des expositions au public.

après-midi : Arrivée de représentants de la Fédération Régionale des Associations de Randonnées (randonneurs pédestres, équestres, cyclotouristes)

vers 14 h 30 *** SEANCE PUBLIQUE, Réception de Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de l'Environnement : Allocution d'ouverture par M. Emile Vivier, Président de Nord-Nature.

Allocution de M. Pierre Delacroix, Président de France Nature Environnement.

Réponse de Monsieur le Secrétaire d'Etat

Débat public entre les représentants des associations de protection de la nature et Monsieur le Secrétaire d'Etat

Baptême du réseau d'alerte (réseau tourisme)

Signature des conventions FNOTSI et RENOUEAU

14 h. - 18 h. 30 *** Ouverture des stands et expositions au public.

Soir Conseil d'Administration de France Nature Environnement (concernant seulement les membres du Conseil d'Administration) : renouvellement du Bureau.

Dîner de clôture avec spécialités régionales et animation par des groupes folkloriques à la Chambre de Commerce de Lille (réservation obligatoire auprès de Nord-Nature).

Dimanche 27 Mai :

Journée : Excursion en car d'une journée, commentée par Nord-Nature : le Nord-Pas de Calais terre de contrastes.

R.V. 8 h devant la MEP (réservation obligatoire).

Un programme plus détaillé sera remis sur place aux congressistes.

EXCURSION DU DIMANCHE 27 MAI

Le Nord- Pas de Calais, terre de contrastes.

Excursion en car d'une journée commentée par Nord-Nature. Nord-Nature vous montrera divers aspects caractéristiques de la région : des aspects "enfer du Nord", mais aussi de beaux sites.

Circuit prévu : départ de Lille à 8 h. R V devant la MEP Le pays minier, de jolis coins du Boulonnais (vallée de la Hem), Ambleteuse (déjeuner), les dunes, le site des Caps, le chantier du Trans-Manche, passage devant la centrale de Gravelines (le plus grand complexe nucléaire du monde), la zone industrielle de Dunkerque, la Flandre maritime, les Monts de Frandres, retour à Lille en fin de journée pour le train de Paris. Eventuellement arrêt à Calais pour ceux qui souhaitent prendre à partir de là le train de Paris.

Participation aux frais : 100 F. Par personne.

Pour tout renseignement et inscription :

Nord-Nature , Université des Sciences,

SN3 Biologie Animale,

59655 VILLENEUVE D'ASQ cedex.



ECONOMIE ET ECOLOGIE.

par François Barbier

Depuis quelques mois, une "prise de conscience écologique" semble avoir eu lieu dans le monde, en France notamment, et les problèmes d'environnement sont aujourd'hui aux premiers plans de l'actualité (marées noires, pluies acides... et tout dernièrement le problème de l'eau potable). (1)

Face à tous ces changements brutaux, il est intéressant de procéder à une analyse économique de l'écologie. **Robert L'Heil-Broner, un économiste américain, a bien exposé les liens existants entre économie et écologie dans un article paru il y a déjà une quinzaine d'années, mais qui conserve tout son intérêt.** C'est un résumé de cet article que je vous propose ci-après. (2)

Aujourd'hui, l'écologie, tout le monde en parle. Curieusement cependant, le mouvement écologique est relativement récent car rien de tel n'existait il y a quelques années. La première question que l'on doit se poser est tout simplement de savoir pourquoi la crise écologique s'est-elle en apparence abattue soudainement sur nous, et qu'y a-t-il derrière nos préoccupations concernant l'environnement ? Il y a trois réponses à cette question :

1°) La croissance de la population :

Une partie de la crise écologique tient à la seule pression du nombre des individus dans l'environnement. Dans le monde sous développé, cela prend la forme d'une véritable course entre la population et les subsistances. Mais même dans les pays les plus productifs et les plus avancés, le taux de croissance régulier de la population a donné naissance à une série de problèmes de pollution dont les racines se trouvent dans la densité de population. Pour donner un exemple, en 1975, la ville de Jersey City aux Etats-Unis, avait une densité de 13087 habitants au km². Quand on atteint de tels chiffres, de très graves problèmes de pollution viennent à se manifester par suite de congestion. De plus, ces problèmes affectent la population avec une intensité qui augmente proportionnellement au carré du nombre des habitants. En voici les raisons exposées à l'aide d'un exemple



Les deux carrés représentent deux villes de dimension égale dans lesquels les points correspondent au nombre des individus (en milliers ou millions) et les croix, le nombre de cheminées obtenus en fonction d'un multiple approprié. Le montant absolu de pollution sera donc déterminé par l'importance de la population respective des deux villes. Le problème ne s'arrête pas là pour autant. Envisageons la ville de droite dans laquelle la population et le nombre de cheminées sont passées de 2 à 6. Le montant absolu de fumée sur la ville a triplé. En outre, cette triple densité de fumée affecte maintenant trois fois plus de gens. L'impact de la pollution n'a donc pas augmenté trois fois mais neuf fois !

2° Les effets cumulatifs de l'industrialisation:

Nous venons de voir que l'augmentation de la densité de population est en partie responsable de la naissance de la crise écologique. Il existe une seconde raison indépendante de l'augmentation de la population ; c'est la croissance cumulative des matières polluantes qui saturent l'eau, l'air et la terre à un point tel qu'elles menacent de dépasser les possibilités de purification par absorption ou à l'aide de moyens chimiques. Comme l'a montré Kenneth Boulding, nous sommes passés d'une économie de cowboy où les grands espaces vierges étaient infinis à une économie de dimension dans laquelle nous avons une conscience aiguë des limites étroites de notre espace collectif de vie. Il existe une cause économique à cette saturation de l'environnement, elle est liée à une catégorie de facteurs du processus de production dédaignée jusqu'ici. Ces facteurs sont appelés biens libres par les économistes (l'air, l'eau, les

terrains vagues... sont des biens libres). De nos jours, les biens libres voient leur importance augmenter car tout en restant libres (leur utilisation est gratuite), ils deviennent rares.

3° Nouvelles technologies et externalité.

La troisième cause de la crise écologique a trait à la naissance rapide des nouvelles technologies dont l'impact sur l'environnement est extraordinaire : c'est le cas des pesticides, des radiations, des engrais chimiques... Ces nouveaux produits dramatiques d'un effet économique jusqu'ici négligé. Cet effet représente ce qu'on a coutume d'appeler des externalités de production et de consommation. Par externalité, on entend les effets exercés par le processus de production et de consommation des biens négligés par le système de prix. Ainsi, quand nous considérons ordinairement le prix d'un bien (d'une automobile par exemple), nous supposons que ce prix reflète pleinement tous les coûts de fabrication. Supposons cependant que les usines de voitures rejettent une fumée qui diminue la valeur des terrains alentours ou accroît les frais d'assainissement. Ces coûts ne sont pas intégrés dans le prix de la voiture. Admettons d'autre part, que l'utilisation de voitures nécessite l'installation de feux de circulation et de routes onéreuses. Ce sont là des externalités de consommation qui imposeront des coûts (impôts) aux utilisateurs mais aussi au non-utilisateurs.

Supposons maintenant que la production ou la consommation d'un bien créent des externalités bénéfiques (une nouvelle école par exemple), on pourrait penser que ces bénéfices devraient être déduits du coût de l'école. Or, il n'en est rien !

Il faut bien reconnaître que les externalités sont des caractéristiques inévitables et inhérentes à presque tous les systèmes économiques et que l'un des problèmes d'un système de marché, était d'oublier de tenir compte de leurs avantages et de leurs coûts.

Ce que la crise écologique a mise en évidence, c'est que le marché omet réellement d'enregistrer une grande partie de ses coûts et avantages. Ainsi, une enseigne publicitaire affreuse est un exemple d'activité économique pour laquelle les coûts privés sont inférieurs aux coûts sociaux. Au contraire, quand une personne dépense de l'argent pour s'instruire, elle se valorise elle-même mais valorise aussi la communauté car elle devient plus productive et plus responsable. Les avantages sociaux de certaines dépenses peuvent donc être plus importants que les avantages privés.

ECONOMIE contre TECHNIQUE.

L'économiste tend à raisonner, non seulement en termes de possibilité technique, mais aussi en termes de majoration ou diminution des gains ou des pertes. Il n'est plus utile de souligner que le calcul de ces avantages et de ces coûts est une tâche très compliquée. La pollution qui recouvre une ville n'augmente pas seulement la note de nettoyage et ne cause pas uniquement des altérations de santé ; elle dégrade aussi les immeubles, perturbe le trafic aérien, irrite les gens... Chiffrer ces effets est évidemment une procédure arbitraire. Néanmoins, la vision que l'économiste a de ces choses nous sensibilise au fait que la tâche du contrôle rationnel de l'environnement n'est pas toujours d'utiliser la solution technique la plus avancée, mais au contraire de rechercher la solution qui équilibre le coût marginal de la réalisation d'un meilleur environnement avec les avantages marginaux que l'on peut en tirer.

Chiffrer les coûts et avantages marginaux de l'amélioration ou de la détérioration de l'environnement est l'une des difficultés de l'application de calculs économiques à l'écologie. Le second point a trait au problème préoccupant de ce que doit être le taux social d'actualisation à utiliser. Ce terme décrit notre tendance à tous à valoriser davantage les bénéfices présents que les bénéfices futurs. Ainsi, un spécialiste de l'environnement ne peut déterminer un taux quelconque d'actualisation lui permettant de calculer la valeur présente des avantages futurs espérés. Ce problème n'est pas facile à résoudre car nous n'avons pas souvent les moyens de donner des valeurs exactes aux avantages que pourraient apporter les projets en matière d'environnement. Un autre problème est de décider du taux de rendement socialement désirable une fois que nous avons effectué cette évaluation. Supposons qu'après mûres réflexions, nous avons pu chiffrer le coût d'un programme de conservation de l'environnement. Le rendement devrait-il obligatoirement être aussi élevé qu'il devrait l'être si cette somme était investie dans une entreprise ?

ou au contraire devrait-on juger suffisant un taux de rendement inférieur pour ces projets à caractère social ?

Le contrôle des externalités .

Jusqu'à maintenant , nous avons montré comment un système économique engendre des externalités et la difficulté pour décider des sommes à dépenser pour réduire la pollution ou améliorer l'environnement. Tournons nous maintenant vers un autre sujet tout aussi important , celui de choisir la méthode pour diminuer les activités nuisibles de production et de consommation. Théoriquement , il existe trois façons de contrôler les coûts externes : 1) réglementer l'activité qui les crée ,

2) Imposer l'activité qui les crée ,

3) Subventionner le pollueur pour qu'il arrête ou diminue son activité.

Réglementation.

Parfois , la réglementation est le moyen le moins coûteux , le plus facile et le plus efficace pour arrêter la pollution. La réglementation n'est cependant pas toujours la solution la plus indiquée. Dans certains cas , les réglementations peuvent être très coûteuses ou très difficiles à mettre en place. De plus , une loi qui n'est pas appliquée à fond est souvent pire que pas de loi du tout car elle incite à l'enfreindre. Dans d'autres cas , des réglementations sévères peuvent engendrer des résultats qui ne correspondent pas aux meilleurs intérêts sociaux de la communauté. Cela signifie que lorsque le but d'une politique sociale n'est pas d'éliminer toute pollution , mais de la maintenir dans des normes socialement acceptables (niveaux auxquels avantages et coûts marginaux sont égaux) , la réglementation peut ne pas être l'instrument le mieux adapté au but souhaité.

Imposition .

Les impôts ne peuvent être utilisés comme moyen de contrôle quand le polluant est très dangereux puisque par leur caractère même , ces impôts sont des licences destinées à permettre l'activité de pollution en la rendant cependant plus coûteuse. Il est donc important de comprendre les raisons de l'utilisation de l'impôt comme moyen anti-pollution. Ils ont pour buts d'imposer un coût à ce qui auparavant ne coûtait rien. Ainsi , en transformant un bien libre en bien qui ne l'est plus , les impôts essayent d'internaliser les externalités , c'est à dire forcer l'entreprise ou les personnes créatrices d'une externalité négative à la payer (ou à faire payer l'utilisateur au lieu de rejeter cette charge sur la communauté). En d'autres termes , on peut utiliser le mécanisme de l'impôt pour permettre au marché de tenir compte de tous les coûts et aussi d'allouer les ressources au mieux de l'intérêt public tout en conservant l'efficacité inhérente au mécanisme des prix.



Subventions.

Là où une imposition efficace est difficile à mettre en place , et où une réglementation directe peut ne pas être non plus valable , la solution peut être de payer le pollueur pour qu'il installe un équipement anti-pollution. Le problème avec les subventions c'est que le public peut être indigné d'avoir à payer des impôts pour inciter quelqu'un à ne pas commettre un acte qu'à son avis il n'aurait jamais dû commettre. Il y a cependant , certains cas où la subvention peut être la manière la plus efficace d'arriver au résultat.

tat souhaité. Ainsi, en ce qui concerne la pollution par les gaz d'échappement, on pourrait réduire cette forme dangereuse de pollution en installant gratuitement l'équipement approprié sur chaque automobile. Ce serait bien sûr une subvention mais cela pourrait être le meilleur moyen de traiter un problème difficile.

CONCLUSION.

Il est temps maintenant d'en arriver à quelques jugements préliminaires :

1) Le marché réussit mal à allouer des ressources auxquelles aucun prix n'est attaché. On constate donc une tendance à ce que les participants au marché (entreprises et individus) surutilisent les biens libres même si ceux-ci sont devenus rares.

2) Le marché n'est pas équipé pour prendre en compte les coûts et les avantages sociaux engendrés par l'activité économique. Il s'ensuit que l'allocation d'activités par le marché conduit généralement à une surproduction de produits "néfastes" et à une sous production de "bons" produits.

3) Les effets externes, c'est à dire, les coûts et avantages dont on ne tient pas compte dans la fixation du prix des biens et services, sont virtuellement omniprésents.

4) Grâce à l'impôt et à la subvention, il est possible de faire entrer dans le système de marché, une bonne partie des effets externes, en imposant des coûts ou en allouant des avantages à ceux qui autrement ne seraient pas pleinement pénalisés ou récompensés si l'on s'en tenait au seul marché. Quand on ne peut utiliser impôts et subventions, la réglementation (pourvu qu'elle soit appliquée rigoureusement) peut réduire la pollution ou réduire d'autres effets externes.

5) Le contrôle de la pollution et l'amélioration de l'environnement sont des domaines auxquels on peut appliquer un calcul économique. Bien sûr, plus nous devenons conscients de l'ubiquité du problème écologique et des sommes importantes qui doivent éventuellement être dépensées pour améliorer notre environnement, et plus il devient important de raisonner en égalisant les coûts et avantages marginaux du mieux que l'on peut, en se servant intelligemment d'idées telles que le taux social d'actualisation.

1) cf le rapport moral de Jean-Marie THIERY à l'Assemblée Générale du GEPOP l'an passé.

2) Ce résumé est extrait de "Le marché et l'environnement", paru dans Comprendre La Microéconomie aux éditions Economica.(1976).

COUCOU..... ME REVOILA

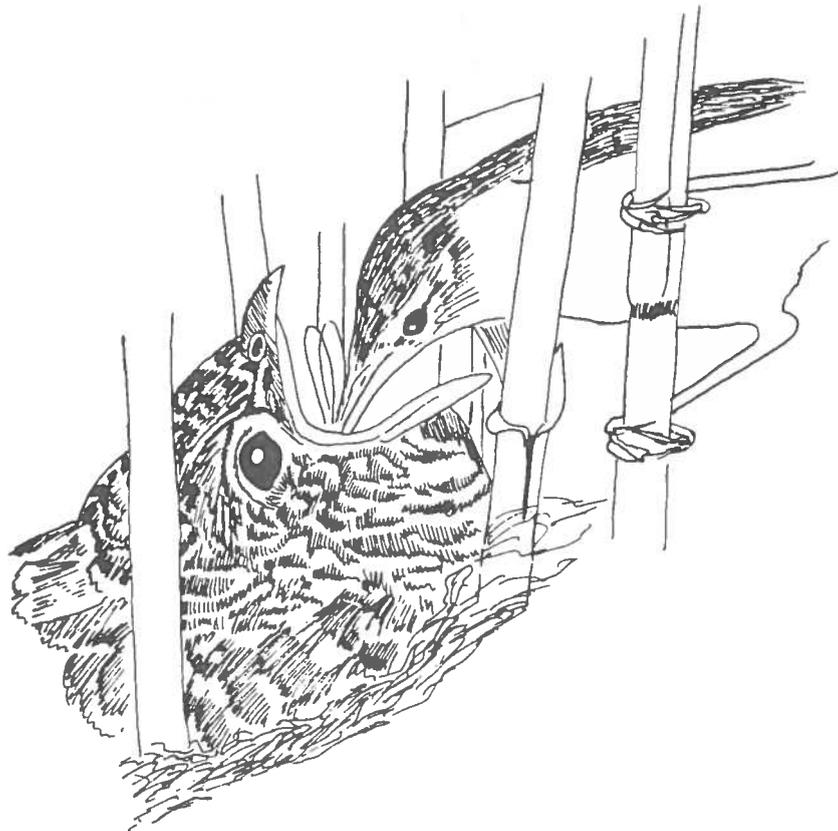
par Philippe Carruette

Le retour du printemps, même si le temps n'est pas toujours au rendez-vous ramène dans ses bagages bien des migrants qui n'ont pas choisi (parfois on les comprend..... !) de passer l'hiver avec nous.

Dans les bois et les taillis des bords de rivière dès début mars on peut entendre la ritournelle du Pouillot Vélote. Petit insectivore rondlet aux tons beiges sans éclat, son chant peu enclin à la mélodie raffinée est bien facile à reconnaître. C'est un continu "Tsiep tsiep tsiep..." Les anciens le nommaient le compteur d'écus. En Avril-Mai son chant est partout et retentit sans cesse... certains Pouillots doivent être bien fortunés !

Les hirondelles sont elles aussi de retour. D'abord l'hirondelle de cheminée avec sa gorge ocre, puis la petite hirondelle de rivage toute brunette et enfin l'hirondelle de fenêtre avec son croupion blanc. Pour le Martinet noir avec ses ailes en forme de faux, en Picardie il faudra attendre les derniers jours d'avril, voire le 1er ou le 2 mai. Les petits derniers à arriver seront le Lorient, la Fauvette babillarde, le Gobemouche gris... Mais un hôte de marque ne semble pas encore là, heureusement que sa voix se fait entendre sinon certaines mauvaises langues prétendraient que j'ai volontairement oublié le Coucou gris... du fait de moeurs peu avouables. !

Et oui "coucou ! coucou ! me "revoiloû", comment ça va chez vous ... moi en Afrique tropicale ou orientale l'hiver c'était nourriture à gogo et bronzage assuré..." Au retour printanier, les premiers coucous sont signalés vers fin mars-début avril en Picardie, parfois plus tôt (14 mars 1974, 11 Mars 1978). C'est le mâle qui émet ce chant bi-syllabique dont il porte le nom. Revenu d'Afrique, le chant n'est encore que discret, à peine audible. Que voulez-vous il faut que notre soliste se fasse la voix afin de défendre son territoire et d'attirer toutes les femelles. Pour commencer dans la bonne moralité, il faut dire que ces dames voyagent



d'un territoire à l'autre et que les mâles sont dans ce sens polygames... En un mot point de couple établi et durable, ce serait plutôt au "hasard des passages"... En mai, on l'entendra partout. Sous l'effet de l'excitation il peut répéter non plus deux mais trois ou quatre fois son "coucou". S'il chante généralement posé sur une branche, on peut l'entendre en plein vol alors qu'il poursuit une femelle ou même... en pleine nuit. Quel homme... mais de là à dire qu'il ne dort plus n'exagérons pas !

On dit que lorsqu'on entend pour la première fois de l'année le Coucou, le fait d'avoir de l'argent sur soi vous en apportera toute l'année durant... Je me permets de mettre hautement en évidence ma grande expérience personnelle pour affirmer que certaines légendes populaires sont ... fausses (à mon grand regret !). Le cri de la femelle est plutôt étrange, ressemblant à un rire gloussé (je ne nomme personne mais cherchez dans vos connaissances...), un glougloutement violent ressemblant à une bouteille d'Evian que l'on débouche et l'on vide brusquement (avec Contrex, c'est beaucoup moins réaliste...!)

L'on parle du Coucou gris depuis un bon moment et pour l'instant on ne l'a toujours pas vu. "Le drame" de bon nombre de personnes n'est-il pas d'entendre le coucou et de ne jamais le voir. Souvent il partira du dense feuillage de son vol rectiligne aux battements pressés et à la silhouette longiligne. En vol, c'est tout le portrait d'un rapace avec ses ailes pointues et sa longue queue. Il fait penser au Faucon crécerelle mais avec une queue plus longue et d'une morphologie toute différente. Le plumage est d'un beau gris ardoisé sur le dos et le dessous blanc rayé en travers de gris chez les deux sexes. Certaines femelles sont dites de forme "hépatique" avec le dessus roux barré de brun noir et le dessous blanchâtre rayé transversalement de brun noir. Cela peut accentuer en vol la confusion avec une femelle de Crécerelle. Le bec n'a rien de celui d'un rapace puisqu'il est fin et pointu comme celui d'un insectivore. Sa taille surprend quand on le voit pour la première fois (34 cm de long pour 100 à 130 grammes soit l'équivalent d'une tourterelle turque). Le coucou ne se nourrit que d'invertébrés. Il a un faible pour les chenilles velues que les autres oiseaux dédaignent du fait de leur pouvoir urticant. Pour le coucou, selon Géroudet pas de problème, les poils restent fixés à la paroi stomacale et lui donne l'aspect d'une fourrure (imaginez-vous dans un manteau de fourrure en poils de chenilles !)

La reproduction du Coucou est certainement un des phénomènes les plus étranges du monde des Oiseaux. Elle a intrigué et décontenancé bien des ornithologues du début du siècle et encore aujourd'hui des comportements gardent encore leurs mystères.

Une fois que la femelle a fait une brève rencontre avec un ou plusieurs mâles, elle va se mettre en quête d'un nid intéressant, laissant ses compagnons à leurs "coucou". Tout le monde sait que le coucou est une espèce parasite, et que plutôt que de s'éreinter à construire un nid (elle en est d'ailleurs totalement incapable) elle va squatter celui des autres. De Mai à Juin, cachée dans la végétation, elle surveille les allées et venues de ce couple d'Accenteur mouchet qui en parents "honnêtes et travailleurs" construisent, eux, leur nid. Il faut dire que leur manège, brindilles et mousses au bec, ne sont pas faits pour favoriser la discrétion. Avant que la femelle d'Accenteur ne se mette à couvrir, le Coucou profite de son absence pour venir pondre son oeuf dans le nid. Si le nid est trop fragile ou d'accès difficile, elle va pondre au sol et déposer son oeuf avec le bec avec ceux du petit passereau. Sa ressemblance avec l'Epervier fait peut-être fuir les passereaux lorsque le coucou arrive bien qu'il soit souvent houspillé. Avant de quitter le nid, la femelle du coucou peut emporter dans son bec un oeuf d'Accenteur qu'elle abandonnera ou mangera plus loin. Ce comportement étrange, non systématique, permet-il de mieux "faire passer" la su-percherie en gardant le même nombre d'oeufs dans le nid. Cela ne doit en tout cas pas faire passer le Coucou pour un pilleur de nids dévoreur d'oeufs ; ce comportement étant lié uniquement à la période de ponte. La femelle ne pond qu'un seul oeuf par nid, les nids parasités deux fois l'on été par deux femelles différentes. Une fois l'oeuf déposé, le Coucou ne s'en occupe plus. Elle part à la recherche d'un autre nid pour un autre de ses oeufs. Elle peut pondre ainsi 8 à 12 oeufs. Selon Paul GEROUDET, il semble que le nombre d'oeufs est fonction des probabilités de leur trouver un nid d'accueil. Il semble ainsi que "la vue de passereaux construisant un nid stimule la pondeuse et que les recherches infructueuses obligent à la

rétenion de l'oeuf et suspendraient le développement des suivants". (GEROUDET) L'ornithologue britannique E.CHANCE est arrivé à 25 oeufs chez une femelle en s'arrangeant pour qu'elle rencontre toujours des nids exploitables.

Mais attention, cela ne veut pas dire que tous ces oeufs vont éclore. Certains parents découvrant l'oeuf du coucou vont abandonner le nid ou jeter l'intrus hors du nid. Des oeufs vont être pondus dans des nids ayant déjà des poussins, ou tout à fait inadaptés. Il y a eu par exemple des cas de ponte dans des nids de Poules d'eau ou de Grèbe castagneux. Des oeufs sont couvés mais les parents surtout granivores comme les Bruants par exemple finiront par ne plus donner la nourriture adéquate au jeune coucou qui finira par mourir.



Mais revenons à notre couple d'Accenteurs et au cadeau empoisonné qu'il vient de recevoir. La femelle, ne se rendant compte de rien, rejoint ses oeufs pour les couvrir. Mais dame Accenteur a bien des excuses. En effet, l'oeuf de coucou est déjà équipé pour passer inaperçu. Cet oeuf, certes plus gros que celui de l'Accenteur est bien petit si l'on se réfère au gros oiseau qui l'a pondu. De plus sa coquille ressemble quelque peu aux oeufs de l'Accenteur accentuant le mimétisme. Il semble que les femelles se spécialisent sur une espèce (celle qui les a élevé?) et que leurs oeufs prennent ainsi une couleur proche des oeufs du nid parasité. Ainsi des femelles de coucou parasitant des nids de Rougequeue noir ont des oeufs blancs, pour le Rouge-gorge ils sont plutôt mouchetés...Etrange phénomène d'hérédité ? L'oeuf est déjà un modèle d'adaptation. Bien que plus gros, il va éclore au bout de 12-13 jours c'est à dire en même temps ou même avant les oeufs de l'accenteur (12 à 14 jours d'incubation). C'est un avantage remarquable. Pendant les trois ou quatre jours qui suivent sa naissance le poussin nu et aveugle, comme tous les nidicoles, ne peut supporter tout autre objet ou être à son contact. Sa peau hypersensible est irritée par le contact des oeufs ou des poussins d'Accenteur dans le nid. Ce poussin de coucou a priori inoffensif s'arqueboutant sur la paroi du fond du nid avec la tête et les pattes, va porter l'oeuf sur son dos en le retenant par ses moignons d'ailes. Marchant à reculons, il va se hisser progressivement avec son fardeau jusqu'au bord du nid où dans une dernière poussée il balancera l'oeuf par dessus bord. Epuisé par l'effort

le jeune coucou retombe au fond du nid, le temps de recommencer une nouvelle expulsion. Le squatter en effet se débarrassera ainsi de tous les légitimes propriétaires du nid qu'ils soient oeufs ou poussins. Quant aux parents légitimes comme plongés dans l'apathie du désespoir, ils ne font rien pour empêcher ce drame. A cet âge un jeune tombé du nid n'est pas nourri. L'attrait du nid est encore trop fort et les parents ne nourrissent que les jeunes qui s'y trouvent. Et si deux jeunes coucous sont dans le même nid, il devra n'en rester qu'un...!

Le jeune coucou va se retrouver seul dans le nid et va bénéficier de tout l'apport de nourriture des deux accenteurs. Sa croissance est rapide. A 15 jours, il déborde déjà du nid dont les parois s'effondrent. Les parents en viennent à lui grimper sur le dos pour lui apporter sans cesse de la nourriture. La gorge colorée des poussins nidicoles incite les adultes à les nourrir, c'est pour cela qu'ils ont généralement le fond de la gorge de couleur rouge vive. Pour le jeune coucou ce serait plutôt le roux vif... Ce qui stimule tout particulièrement ces lilliputiens que sont devenus les accenteurs face à ce monstre à l'appétit de Gargantua qui pèse maintenant 5 fois leur poids. A trois semaines, il quitte le nid en ruine et il sera encore nourri autant de temps hors du nid par ses dévoués parents adoptifs. Face à cette masse de nourriture distribuée durant une très longue période, il serait impossible aux Accenteurs de nourrir à la fois le jeune coucou et leurs propres jeunes. Le partage d'une nourriture, déjà insuffisante, n'aboutirait qu'à la mort de tous les poussins. Le jeune coucou à la sortie du nid vole mal et devient une proie facile pour les prédateurs que ce soient l'Epervier, les petits Mustélidés et surtout le chat domestique.

Si le parasitage est la solution de facilité pour les adultes, les résultats ne sont guère encourageants et à priori ce n'est pas le système idéal pour la prospérité d'une espèce. Pourtant l'espèce est relativement commune dans la campagne picarde surtout dans les bosquets, les taillis de bord de rivière. Rappelons que le coucou est une espèce totalement protégée. Elle fréquente aussi les coteaux calcaires et les marais boisés avec roselières. En effet sur larris et savards boisés, le coucou va parasiter le nid du Pipit des arbres, de l'Accenteur, du Troglodyte et du Rouge-gorge. Dans les marais, il choisira surtout les Rousserolles, les Bergeronnettes et le Phragmite des joncs.

Alors que le jeune coucou vient à peine de quitter ses parents adoptifs, les coucous adultes pensent déjà au départ. Dès la mi-juin le chant se fait bien rare et en juillet-août les coucous adultes nous quittent. Ils vont surtout voyager de nuit, seuls, pour rejoindre l'Afrique. Un peu plus tard fin août-septembre les jeunes entreprendront eux aussi, seul, le grand voyage nocturne. Et pourtant leurs parents adoptifs étaient bien souvent sédentaires et ne verront jamais l'Afrique... L'instinct, les étoiles et bien des mystères le guideront... Difficiles à capturer dans les filets de baguage, il reste bien des énigmes à résoudre notamment sur les lieux exacts d'hivernage du coucou. Les tous derniers coucous partiront fin septembre avec des retardataires début octobre.

Le coucou de par ses moeurs et son chant est un oiseau des plus populaires. Il est l'acteur involontaire de bien des légendes et fait partie de notre folklore. Ainsi en Poméranie un pauvre paysan décide d'abandonner ses enfants dans la forêt, poussé qu'il est par la misère. Il les emmène donc cueillir des fruits des bois et organise un jeu de cache-cache pour les perdre. Pour se faire repérer des enfants, le père devait crier "coucou"..... Mais point de "coucou" pour les enfants... La situation s'étant améliorée, le brave homme pris de remords voulut retrouver ses enfants; il fouilla toute la forêt en criant "coucou" mais point d'enfants... Une femme apparut pour lui annoncer que ses enfants étaient morts depuis longtemps. L'homme fut transformé en coucou et comme punition fut condamné à crier sans cesse "coucou coucou" !

Dans les Vosges, l'on m'a raconté que dès que l'on entend le coucou il faut se rouler au sol. C'est un excellent remède contre les rhumatismes et lumbago (honnêtement, je dirais plutôt que c'est un bon moyen pour en attraper... !) Lors de nos prochaines sorties de mai si vous voyez un de nos vieux ornithologues se roulant par terre au cri du coucou surtout pas d'affolement! (Je ne citerais pas de nom...)

Le coucou n'est pas comme on a pu le voir un modèle de fidélité. Que les personnes intéressées, qui, en désespoir de cause, se demandaient d'où venait le mot "cocu" ou en anglais ne cherchent pas plus loin du moins pour le vocabulaire... (Là non plus je ne citerais pas de nom !) Après ces bonnes paroles, il ne nous reste plus qu'à attendre le retour de notre héros. Au premier chant n'oubliez pas, comme moi, de garder tout de même quelques pièces dans votre poche histoire de perpétuer nos jolies légendes.. et puis on ne sait jamais !

ADHESION AU G.E.P.O.P. ET ABONNEMENT A PICARDIE NATURE

ANNEE 1990

NOM _____

Prénom(s) _____
(prénoms des différents adhérents)

Profession (facultatif) _____

Adresse _____

Code postal

Ville _____

N° tél (facultatif)

renouvellement

nouvelle adhésion/abonnement

ADHESION AU G.E.P.O.P.

- moins de 16 ans _____ 25F
- normale _____ 40F
- de soutien à partir de _____ 80F
- famille _____ 70F + 10F par enfant
- couple _____ 70F

ABONNEMENT A PICARDIE NATURE

- 4 numéros par an _____ 40F

réglement total _____
(adhésion + abonnement)

Réglement à l'ordre du G.E.P.O.P. Musée de PICARDIE 80000 Amiens CCP Lille 872.02 E

Sur simple demande un reçu pour déduction fiscale vous sera envoyé :

PETITION NATIONALE

lancée par la fédération FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT-FFSPN

NON A LA SOMATOTROPINE BOVINE (B.S.T.)

une hormone à lait à l'heure des quotas laitiers !



Hormone de lactation destinée à augmenter la production de lait des vaches, la somatotropine en Europe est actuellement interdite : il n'est pas permis de l'administrer aux vaches laitières sur tout le territoire communautaire, sauf à des fins scientifiques et techniques, et ce jusqu'au 31 décembre 1990. Or la Commission de l'Agriculture du Parlement Européen demande que «cette interdiction soit maintenue aussi longtemps que les travaux de recherche n'auront pas apporté des éléments d'information fiables sur les conséquences de l'administration de SOMATOPROPINE-B.S.T. sur la santé».

Mais poser le problème de cette manière est insuffisant. Si des travaux scientifiques satisfaisaient à l'exigence de la Commission de l'Agriculture du Parlement Européen, il conviendrait que la CEE interdise définitivement sur tout le territoire communautaire l'utilisation de la SOMATOTROPINE - B.S.T. pour des raisons économiques et sociales :

Dans le respect de l'esprit du Traité de Rome, la Politique Agricole Commune doit, en effet, encourager et sauvegarder une agriculture fondée sur des exploitations familiales : c'est un objectif prioritaire. Or, la SOMATOTROPINE - B.S.T. sera surtout utilisée par les grandes exploitations intensives d'élevages bovins et contribuera un peu plus à la disparition des entreprises familiales déjà durement touchées par les quotas laitiers. Corrélativement il s'en suivra une diminution de la qualité des produits laitiers et des viandes, et une augmentation sensible des pollutions et des nuisances dues à de véritables usines à vaches.

Il n'y aura de profit pour personne : ni pour les producteurs ni pour les consommateurs... sauf pour deux ou trois multinationales de l'industrie pharmaceutique. Au total l'intérêt général et en premier l'environnement n'y trouveront pas leur compte !

C'est pourquoi, pour soutenir les agriculteurs et les consommateurs, avec les associations de protection de la nature et de l'environnement et leur fédération nationale FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT,

DITES NON A LA SOMATOTROPINE - B.S.T.

auprès de la Commission des Communautés Européennes.

remplissez et faites remplir autour de vous cette pétition, puis adressez-la à

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT-FFSPN -
57,rue Cuvier - 75235 PARIS CEDEX 05

VOIR PETITION AU VERSO



